

Directrice(teur) aménagement

Offre n° O049230401021762

Publiée le 27/04/2023

Synthèse de l'offre

Employeur	BEAUPREAU EN MAUGES Rue Robert Schuman - CS 10063 - Beaupreau 49602 BEAUPREAU EN MAUGES CEDEX
Lieu de travail	BEAUPREAU EN MAUGES CEDEX
Poste à pourvoir le	10/07/2023
Date limite de candidature	02/06/2023
Type d'emploi	Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité
Nombre de postes	1

Détails de l'offre

Famille de métiers	Urbanisme, aménagement et action foncière > Stratégie d'aménagement et planification	Grade(s) recherché(s)	Attaché Attaché principal Ingénieur Ingénieur principal
---------------------------	--	------------------------------	--

Métier(s) Directeur ou directrice de l'urbanisme et de l'aménagement durable

Ouvert aux contractuels Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))
Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail	Temps complet, 1607 heures annuelles	Télétravail	Oui
Management	Oui	Expérience souhaitée	Confirmé

Rémunération indicative grille indiciaire attaché/ingénieur

Descriptif de l'emploi

La commune de Beaupréau en Mauges recrute un(e) directrice(teur) aménagement.
Poste à temps complet avec jours d'ARTT rattaché au directeur général des services.
La personne recrutée participe à la définition de la politique d'aménagement et de planification de la commune et pilote l'ensemble des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Coordonne des projets dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain durable du territoire. Assure le management et l'encadrement des agents de la direction.

Missions / conditions d'exercice

Activités et tâches principales :

- Assister les élus et la direction générale dans les projets organisationnels et stratégiques
- En relation avec les élus référents, traduire les orientations politiques en plans d'actions stratégiques prenant en compte le développement durable (environnemental, social et économique) du territoire.
- Assister et conseiller le maire, l'adjoint en charge de l'urbanisme et la direction générale et alerter sur les risques (financiers, juridiques, techniques, ...).
- Traduire les décisions de la municipalité et de la direction générale en actions.
- Participer et accompagner la commission urbanisme.

- Conduire des diagnostics et bilans, analyser les évolutions de l'environnement et faire des propositions.
- Porter les plans d'actions en cohérence avec les orientations stratégiques.
- Évaluer les politiques d'aménagement ainsi que les actions qui en découlent.
- Identifier et anticiper les évolutions de l'environnement et leurs incidences pour la commune.
- Piloter des projets d'envergure à l'échelle de la commune.
- Concevoir, préparer et accompagner les processus de changement.
- Participer à la mise en place d'une culture managériale commune.
- Participer au comité de direction (Codir) participer aux brainstormings et être force de propositions.
- Accompagner et contrôler l'application de la démarche managériale du Codir.
- Développer des logiques de mutualisation, de transversalité des politiques publiques et des projets.
- Diriger les agents services de la direction directement ou par délégation.
- Intervenir sur tout problème d'organisation générale ou d'un service, pour simplifier et renforcer l'efficacité et la qualité des modes de fonctionnement.
- Proposer des choix de modes de gestion et d'acquisition adaptés.
- Développer le partenariat institutionnel et de nouveaux modes de financements.
- Représenter la municipalité auprès des partenaires institutionnels.
- Faire remonter les problématiques de fonctionnement avec des partenaires à la direction générale.

Encadrer et manager les services de la direction

- Accompagner le travail des équipes
- Animer des réunions régulières d'équipes
- Gérer les fiches de poste, les évaluations, les besoins en formation des agents
- Définir les objectifs opérationnels des services
- Assurer un suivi des activités
- Évaluer les besoins des services
- Développer l'autonomie des équipes et des agents pour qu'ils soient efficaces et efficaces
- Contrôler l'application des orientations au sein de la direction
- Gérer les plans de charge des équipes
- Contrôler la gestion des dépenses rattachées à la direction
- Accompagner les agents dans la définition et la mise en œuvre des procédures adaptées

Participer au suivi et à la gestion foncière et immobilière de la collectivité

- Participer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique foncière et immobilière à long terme pour les patrimoines bâtis et non bâtis de la collectivité
- Participer à la gestion de l'occupation du domaine public en lien avec les directions technique et le service proximité

Assurer le pilotage de la politique de l'habitat

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat, en lien avec Mauges communauté
- Piloter les dispositifs d'amélioration de l'habitat et de maintien dans le logement

Assurer le pilotage de projets stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement et des mobilités

- Assurer la mise en œuvre des orientations stratégiques
- Participer à la programmation pluriannuelle d'investissement
- Assister et conseiller les élus et services et les alerter sur les risques, notamment financiers et juridiques, des projets
- Participer, préparer et/ou animer les comités de pilotage et les instances techniques

Conditions particulières, sujétions :

- Travail en bureau
- Horaires réguliers
- Déplacements sur le territoire communal
- Disponibilité pour assister à des réunions, parfois sur site ou en soirée,
- Dans un esprit de continuité du service public, une polyvalence est requise, notamment en cas d'absence des collègues

Profils recherchés

Diplôme/habilitation/permis/qualification : Bac+4

Compétences requises :

Connaissances :

- Maîtriser le mode de fonctionnement des collectivités territoriales
- Savoir travailler en collaboration avec des élus
- Connaître le territoire et ses acteurs
- Maîtriser la réglementation dans les différents domaines du service (notamment en urbanisme, aménagement et affaires foncières)
- Avoir une bonne connaissance des règles budgétaires, de la comptabilité publique et de la commande publique

Savoir-faire :

- Manager des équipes
- Accompagner le changement
- Animer les équipes
- Savoir hiérarchiser, prioriser et faire des choix

- Savoir arbitrer et proposer des choix
- Savoir appliquer des méthodes d'observation, d'analyse et de prospective
- Savoir élaborer des bases de données et des tableaux de bord
- Capacité de rédaction et de synthèse
- Maîtriser les logiciels bureautique et métier, SIG

Savoir-être :

- Adopter une posture d'encadrement vis-à-vis des agents du pôle
- Être à l'écoute de son interlocuteur et savoir s'exprimer clairement
- Avoir le sens de l'organisation et savoir gérer son temps
- Être autonome et rigoureux
- Être disponible et réactif
- Respecter les obligations de discrétion et de confidentialité
- Savoir être force de proposition
- Savoir travailler en équipe et en transversalité
- Savoir signaler les difficultés

Contact

Contact

02 41 71 76 80

Informations complémentaires

Les candidatures (lettre de motivation, cv et dernier arrêté de situation pour les agents titulaires) sont à adresser soit par voie postale à l'attention de Monsieur le Maire Commune de Beaupréau en Mauges 2 rue Robert Schuman Beaupréau 49600 BEAUPREAU EN MAUGES soit par courriel à n.audouin@beaupreauenmauges.fr

DÉPOSER MA CANDIDATURE

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.